



L
E

C
O
N
S
E
I
L

D
E

F
A
B
R
I
Q
U
E

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E

EGLISE DE RANSPACH

QUÊTE POUR SONORISATION ET CHAUFFAGE

Cette année, le Conseil de Fabrique doit envisager le remplacement de l'amplificateur de la sonorisation qui donne ses signes de faiblesse (crépitements dans les hauts parleurs).

Comme d'habitude, les dons donneront droit à une attestation fiscale à partir de 15 € et la mense curiale participera à la dépense qui s'élève à 5895 €.

Les chèques à l'ordre du Conseil de Fabrique peuvent être remis aux distributeurs du bulletin ou à Benoît Gissy, 15 rue du 2 décembre 1944.

D'avance merci pour votre générosité !

Les membres du Conseil de Fabrique